

## Un diplôme de l'Enseignement Supérieur Agricole qui se prépare en deux ans par la voie de l'apprentissage

Elle prépare le futur technicien supérieur à exercer son activité professionnelle dans des entreprises ou services situés en aval ou en amont des exploitations piscicoles ou aquacoles et qui sont en rapport direct avec le fonctionnement de l'entreprise et de son environnement. Cette formation permet d'accéder aussi à toutes les compétences requises pour devenir chef d'exploitation.

**Le temps d'apprentissage peut compter pour tout ou partie dans le cadre du stage 6 mois de pré-installation** à condition que la demande soit faite au moment de la signature du contrat.

Le cycle se déroule sur 2 avec les objectifs suivants :

- Acquérir une formation générale solide permettant de développer des qualités d'adaptation et une éventuelle poursuite d'études
- Assurer une formation professionnelle polyvalente développant l'aptitude au diagnostic technico-économique et financier nécessaire à la conduite et à la gestion d'une entreprise aquacole
- Préparer à des situations fonctionnelles évolutives, ouvertes sur le milieu rural.

### Conditions d'admission

Cette formation est accessible aux titulaires d'un Bac STAV, Bac S, Bac Professionnel agricole productions aquacoles, Bac professionnel CGEA production animale d'autres Bacs ou diplômes de niveau 4 admis en équivalence (sur dérogation).

L'admission est prononcée par la commission pédagogique du CFA après étude d'un dossier où sont pris en compte les résultats scolaires et les résultats d'un entretien de recrutement.

C'est une formation à caractère professionnel orientée vers la gestion technique et économique d'une entreprise aquacole qui nécessite une motivation et un investissement important.

### Organisation de la formation

Il s'agit d'une formation en alternance.

L'année se compose donc de 20 semaines en centre de formation (réparties en périodes de 2 à 3 semaines chacune), **27 semaines en entreprise** et 5 semaines de congés.

La formation est organisée en modules, structurés en 2 domaines d'enseignements auxquels s'ajoutent un module d'accompagnement au projet personnel et professionnel, un module d'initiatives locales et des activités pluridisciplinaires.

**L'accompagnement au projet personnel et professionnel** est une aide à la maturation du projet de l'étudiant pour affiner ses choix et à l'issue de la formation et favoriser son insertion. Un ajustement des pré-requis nécessaires à la formation est inclus dans ce module.

### Les domaines d'enseignement

- ☒ **Domaine « ouverture sur le monde : compréhension des faits économiques, sociaux et culturels ; information, expression et communication »** regroupe du français, des techniques documentaires, des sciences économiques et sociales, de l'éducation socioculturelle et de l'éducation physique et sportive
- ☒ **Domaine professionnel** regroupe 10 modules spécifiques qui visent à acquérir les connaissances scientifiques, techniques, économiques et réglementaires liées au secteur professionnel

Le **module d'initiatives locales** regroupe les 2 activités suivantes :

- ✓ commercialisation des produits aquacoles
- ✓ appréhender les techniques de prélèvement, de culture et d'identification des bactéries

### Délivrance du diplôme

Le diplôme est délivré à l'issue des 2 années à partir de deux modes d'évaluation valant chacun pour la moitié des coefficients

- ✓ un **Contrôle en Cours de Formation**
- ✓ un **examen terminal** de synthèse organisé en 3 épreuves :
  - expression française et culture socio-économique
  - épreuve professionnelle interdisciplinaire
  - rapport de stage (écrit et oral)

### Que faire après un BTSA « Productions Aquacoles » ?

La formation débouche sur une qualification professionnelle permettant :

- D'exercer les fonctions de chef d'exploitation dans le cadre d'une installation individuelle ou en association, c'est le niveau souhaitable pour les futurs producteurs aquacoles.
- D'occuper un emploi de technicien supérieur dans de nombreux organismes situés en amont et en aval du secteur de la production aquacole : développement agricole, secteur coopératif.

Des possibilités de poursuites d'études sont offertes aux titulaires du BTSA ayant un bon niveau en enseignement général (licences professionnelles, écoles d'ingénieurs).

Des certificats de spécialisation peuvent compléter le profil (fiscalité, informatique, commercial).